

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Conception de situations d'apprentissage			
Code	PEIM2B34PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	180 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Benoit DEPUIS (benoit.depuis@helha.be) Johanna DEJONGHE (dejonghej@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Céline DEPRez (celine.deprez@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Cédric CORDIER (cordierc@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	110		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'analyser et de mettre en oeuvre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la psychopédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : UE35

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B34PPA	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM2B34PPB	Évaluation des apprentissages	30 h / 1.5 C
PEIM2B34PPC	Psychologie des apprentissages	30 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B34PPA	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM2B34PPB	Évaluation des apprentissages	15
PEIM2B34PPC	Psychologie des apprentissages	15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEIM2B34PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les AFP sont pris en charge par des maîtres de formation pratique et des maîtres assistants afin de préparer les étudiants à une prise en charge d'une classe de stage. Les activités sont dès lors axées sur des aspects pratiques et la préparation aux stages. Les activités visent essentiellement à favoriser les liens entre théorie et pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Donner sens à la théorie par une contextualisation
- Eprouver les contenus théoriques
- Développer des capacités de réflexivité, d'analyse critique (par la mise au point d'outils).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Mise au point de matériel didactique
- Déplacement dans les classes
- Analyse réflexive d'outils didactiques ("moulinette pédagogique")
- Construction de séquences
- Retour sur les pratiques expérimentées en stage

Démarches d'apprentissage

- Tournante en sous-groupes avec le MFP, un professeur de discipline, le psychopédagogue
- Les groupes plus restreints doivent donner lieu à une réelle implication, susciter des échanges

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- les éléments abordés dans le cadre des autres cours

- sites "salle des profs", "partager des pratiques", ...

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Evaluation apprentissages			
Code	22_PEIM2B34PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à découvrir les concepts liés à l'évaluation et à développer une démarche d'évaluation formative.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Tous les enseignants sont amenés chaque jour à poser un diagnostic, à évaluer des apprentissages non seulement pour sanctionner, mais avant tout pour réguler, réajuster, adapter leur propre travail et celui de chaque élève.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours vise essentiellement à amener les étudiants à prendre du recul par rapport à l'évaluation scolaire et donc à répondre aux questions suivantes :

- Evaluer pour quoi faire ?
- Evaluer pour qui ?
- Evaluer quand ?
- Evaluer par qui ?
- Evaluer quoi ?
- Evaluer sur quelles bases ?
- Evaluer avec quels moyens ?
- Evaluer et après ?

Démarches d'apprentissage

- Exposés théoriques
- Lecture d'articles
- Analyse de documents écrits, de pratiques d'évaluation dans le cadre des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Épreuves d'évaluation de la Communauté Française (épreuves externes)

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation			Exo	70	Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	22_PEIM2B34PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours qui est dans la continuité de Psycho des apprentissages I vise à s'approprier, analyser et transférer les concepts clés de la pédagogie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

S'approprier les concepts permettant au futur enseignant de faire évoluer son projet professionnel dans le sens d'une véritable construction du savoir par l'enfant.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse critique de différents modèles d'apprentissage.

Réflexion sur les démarches de construction du savoir chez l'enfant.

Gestes pédagogiques assurant le développement de compétences, dans le cadre d'un apprentissage socioconstructif.

Organisation de situations d'apprentissage (réflexion sur les objectifs d'apprentissage, travail sur les représentations des élèves, travail à partir des erreurs et des obstacles)

Transfert

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques
- Mise en activité des étudiants au départ de leur questionnement

Prise de recul et analyse de situations vécues en stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- « Oser l'apprentissage à l'école », de C. Jamaer et J. Stordeur
- séquences vidéo : "Ecoles en France"
- Programmes

Textes d'auteurs : Perrenoud, Charmeux, Sylvain Connac, etc.

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	30				
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Code	PEIM2B35PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Vanessa ANGRILLI (vanessa.angrilli@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de**

manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

Acquis d'apprentissage visés

C1.1., 1.2., 1.3. Selon les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimiques, regard...).

C2.1., 2.2., 2.5. Dans le cadre du stage, l'étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation). Il sera également capable d'agir en conformité avec les textes légaux (Décrets, Circulaires, Projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (le Programme en vigueur, les Socles de compétences, les manuels...).

C3.2., 3.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...).

C4.1., 4.3., 4.4., 4.5. Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche, de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence et qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques...). L'étudiant sera également capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

C5.1., 5.2., 5.3, 5.4. L'étudiant sera capable d'intégrer et mettre en œuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.

C6.1., 6.2., 6.3., 6.4. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer les apprentissages (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques et les transférer) créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité d'apprentissage en mobilisant l'ensemble des savoirs appris.

C7.1., 7.3. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : UE01

Corequis pour cette UE : UE34

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B35PPA Stages pédagogiques

120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEIM2B35PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian WATTHEZ (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Appréhender les composantes de la vie professionnelle
- Observer, expérimenter et analyser des démarches pédagogiques, apporter les ajustements nécessaires
- Développer une attitude de praticien réflexif

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les stages consistent en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du titulaire de classe.
4 semaines de stages seront ainsi organisées à des moments différents de l'année et dans 2 niveaux d'âges distincts déterminés par les maîtres-assistants. Ces 2 stages se déroulent de préférence dans des écoles différentes.

Démarches d'apprentissage

Les activités sont préparées et réfléchies avec les maîtres-assistants, sous la responsabilité de chaque étudiant.
L'accompagnement de stage est assuré par les maîtres assistants de la Haute Ecole et par les maîtres de stage. L'étudiant s'autoévalue quotidiennement via un carnet de bord, afin de progresser.
Après chaque stage, un entretien d'évaluation formative permet de faire le bilan et d'envisager les objectifs à poursuivre pour le stage suivant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Éléments abordés dans le cadre des cours.

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation formative est assurée par les maîtres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 36 Initiation à la recherche et à la communication 2			
Code	PEIM2B36PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Laure MOULIN (laure.moulin@helha.be) Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenbove@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils: multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes)

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables et d'esprit critique dans le champ de la recherche en éducation et dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage. L'étudiant devra s'approprier la démarche générale d'élaboration d'un TFE et les outils utiles à sa rédaction.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B36PPA Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE 15 h / 1 C

PEIM2B36PPB Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B36PPA Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE 10

PEIM2B36PPB Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Code	22_PEIM2B36PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les compétences de recherche en vue de la réalisation du travail de fin d'études (TFE).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

Le cours vise à préparer les étudiants à :

- réaliser une recherche personnelle dans le cadre des études (TFE) ou de la vie professionnelle
- élaborer une question de recherche et des hypothèses
- mettre en œuvre des démarches de recherche d'information
- sélectionner des sources pertinentes et valides
- utiliser les règles de présentation des travaux scientifiques (notation de citations, références, bibliographie..)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Phases d'élaboration d'un TFE
- Observation en sciences humaines
- Concepts relatifs à la recherche en sciences humaines et notions de "question de départ", "hypothèses", "variables",...
- Comment identifier des thématiques et problématiques intéressantes?
- Comment rédiger un plan de travail et des fiches de lecture?
- Cohérence et contenu d'une introduction et des conclusions d'un travail de fin d'études

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours - travail individuel - recherche personnelle - questions/réponsesverts.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Confrontations d'analyses critiques durant les cours
- L'enseignant est personne ressource durant les phases de recherche personnelle

Ouvrages de référence

Supports

- Notes de cours
- Documents authentiques: TFE des années précédentes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEIM2B36PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de familiariser l'étudiant avec l'environnement multimédia auquel il pourrait être confronté durant ses stages mais aussi lors de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédia adapté au contexte scolaire, TBI et ordinateur.

Maîtriser les principales fonctionnalités de logiciels permettant l'utilisation d'un TBI (ActivInspire et/ou équivalent)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Utilisation adaptée au contexte scolaire d'un ordinateur, de ses périphériques et d'équipements multimédias complémentaires.
- Réalisation de productions numériques.

Démarches d'apprentissage

Cette activité fait l'objet d'une brève démonstration suivie d'exercices pratiques réalisés en groupe. Les activités proposées suivront une complexité croissante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Des ressources, dont l'aide au logiciel ActivInspire pour le module TBI, informatisées ou imprimées, peuvent être communiquées ou mises à disposition des étudiants

Supports

Les supports numériques sont disponibles sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 37 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 2			
Code	PEIM2B37PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Johanna DEJONGHE (dejonghej@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Johanna DEJONGHE (dejonghej@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser les outils multimédias au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant devra faire preuve de connaissances mobilisables et d'esprit critique dans l'utilisation des multimédias dont les technologies nouvelles au service de l'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B37PPA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B37PPA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement			
Code	22_PEIM2B37PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de familiariser l'étudiant avec l'environnement multimédia auquel il pourrait être confronté durant ses stages mais aussi lors de sa pratique professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Maîtriser l'utilisation courante d'un environnement multimédia adapté au contexte scolaire, caméra ou appareil photo et ordinateur.
- Maîtriser les principales fonctionnalités d'un logiciel permettant la retouche photo.
- Créer un blog et en critiquer l'usage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Utilisation adaptée au contexte scolaire d'un ordinateur, de ses périphériques et d'équipements multimédias complémentaires.
- Réalisation de productions numériques.

Démarches d'apprentissage

Module création de blog

Amener les étudiants à créer un blog de classe en exerçant son esprit critique

Module initiation à la retouche photo

Après une prise en main rapide d'un appareil photo numérique (ou d'une caméra), les étudiants seront amenés à réaliser des activités de retouche photo en ayant le souci de conserver le message original.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours complétées par une prise de notes personnelles.
Les supports numériques sont disponibles sur la plateforme Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 38 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.1			
Code	PEIM2B38PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> David GORET (david.goret@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Françoise RIVIERE (francoise.riviere@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfm@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B38PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B38PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEIM2B38PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise RIVIERE (francoise.riviere@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 99% de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Expression écrite : rédaction de divers types de textes (notamment récit, correspondance scolaire, consignes), travail sur des aspects précis de la langue écrite (ponctuation, concordance des temps, liens logiques, vocabulaire ...)
 - Orthographe : travail de réflexion sur sa propre maîtrise de l'orthographe, exercices divers d'entraînement, travail individualisé
- Expression orale: exercices divers (lecture d'histoire, prise de parole lors d'une réunion...)

Démarches d'apprentissage

Démarches diversifiées qui exigent de l'étudiant une participation active

Dispositifs d'aide à la réussite

Organisation de moments centrés sur les questions individuelles des étudiants

Pratique de l'évaluation formative

Proposition d'exercices supplémentaires à la demande des étudiants, et correction de ces exercices

Prise en compte des difficultés des étudiants dans l'organisation du cours

Ouvrages de référence

A.REY, J.REY-DEBOVE, Le Petit Robert 2016, Paris, Le Robert, 2015

M.GREVISSE, A.GOOSSE, Le bon usage, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008 (14e édition)

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour la langue écrite:

- évaluation en janvier : 70%

Pour la langue orale:

évaluation en janvier : 30%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39 Maîtrise orale et écrite de la langue française 2.2			
Code	PEIM2B39PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> David GORET (david.goret@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsmf@helha.be) Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant le niveau attendu de graphies correctes.

- Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B39PPA Maîtrise orale et écrite de la langue française 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maîtrise orale et écrite de la langue française			
Code	22_PEIM2B39PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie DUMONT (marie.dumont@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue au développement de la compétence suivante :

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

- maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- utiliser la complémentarité du langage verbal et du langage non verbal.
- adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de rédiger un texte avec ou sans outils de référence, comportant 99% de graphies correctes.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à l'écrit et/ou à l'oral, de manière correcte, compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

-Expression écrite :

- rédaction de divers types de textes avec outils (consignes, préparations de leçons, textes divers)
- travail sur des aspects précis de la langue écrite (ponctuation, concordance des temps, liens logiques, vocabulaire, orthographe)
- correction de textes d'enfants

-Expression orale : savoir prendre la parole dans un débat, savoir raconter

Démarches d'apprentissage

Démarches diversifiées qui exigent de l'étudiant une participation active

Dispositifs d'aide à la réussite

Organisation de moments centrés sur les questions individuelles des étudiants

Pratique de l'évaluation formative

Proposition d'exercices supplémentaires à la demande des étudiants, et correction de ces exercices

Ouvrages de référence

Un bon dictionnaire récent, par exemple le *Petit Robert*

Une grammaire, par exemple *Le guide de grammaire française* de C. Cherdon

Un référentiel de conjugaison

Un correcteur orthographique (*memento*)

Antidote

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin : 80%

Examen oral en juin : 20%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 40 Psychologie du développement 2			
Code	PEIM2B40PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Luc LEDRU (luc.ledru@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Isabelle POCOROBBA (isabelle.pocorobba@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne.

Cette unité participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant...

- I. ...décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours ;
- II. ...analyse, à l'aide des concepts étudiés, différentes situations.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B40PPA Psychologie du développement 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B40PPA Psychologie du développement 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	22_PEIM2B40PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne.

Cette activité d'apprentissage participe à la mise en place des compétences de base qui permettraient aux étudiants de devenir des professionnels conscients des enjeux cognitifs, affectifs et relationnels propres à leur métier.

Cette activité d'apprentissage contribue au développement de la compétence et de la capacité suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

-->5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant...

I. ...décrit, explique et illustre, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus au cours ;

II. ...analyse, à l'aide des concepts étudiés, différentes situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Acquisition et approfondissement des connaissances issues de différentes approches théoriques de la psychologie du développement.

Etude du développement global de l'enfant, de la naissance à l'adolescence, sous différentes dimensions (physique, cognitive, affective et sociale) (suite du cours de 1ère).

Mise en lien du développement de l'enfant avec les activités proposées en classe ; observation et analyse de comportements d'enfants à la lumière de référents théoriques.

Démarches d'apprentissage

Apports théoriques suivis de réflexions en lien avec la pratique pédagogique ; lectures et analyses critiques d'articles ;

observations et analyses critiques de documents vidéo, de situations de classes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants (moments prévus pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les contenus d'apprentissage ; évaluations formatives).

Ouvrages de référence

- Bee, H. & Boyd, D. (2003). Psychologie du développement humain. Les âges de la vie. Montréal : ERPI.
- Clément, C. & Demont, E. (2008). Psychologie du développement en 20 fiches. Paris : Dunod.
- Centre collégial de développement de matériel didactique. Le développement de l'enfant. En ligne <http://www.ccdmd.qc.ca/catalogue/developpement-de-lenfant-le>.
- Deldime, R. & Vermeulen, S. (1997). Le développement psychologique de l'enfant. Bruxelles : De Boeck.
- Desmet, A-S., (s.d.). Psychologie du développement. Notes de cours, HELHa, Leuze-en-Hainaut.
- Houdé, O. (2014). Apprendre à résister. Paris : Le Pommier.
- Houdé, O. & Leroux, G. (2013). Psychologie du développement cognitif. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles. Bruxelles : De Boeck.
- Papalia, D., Olds, S. & Feldman, R. (2010). Psychologie du développement de l'enfant. Montréal, Canada : Chenelière Education.

Supports

Syllabus ; notes de cours ; PowerPoint ; documents vidéo.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEIM2B41PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Isabelle CAPELLEMAN (isabelle.cappelleman@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Vanessa ANGRILLI (vanessa.angrilli@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose de travailler les compétences liées à la gestion d'un groupe classe: incidents critiques, typologies, outils, attitudes, valeur, etc.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de

- questionner et améliorer sa pratique à la lumière des concepts liés à la gestion de groupes;
- mettre en oeuvre et analyser sa pratique en matière des techniques de gestion de groupes vues au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	22_PEIM2B41PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours propose d'aborder des mécanismes de gestion de groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de

- questionner et améliorer sa pratique à la lumière des concepts liés à la gestion de groupes;
- mettre en oeuvre et analyser sa pratique en matière des techniques de gestion de groupes vues au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- ? Les diverses formes d'autorité et en pratique comment "avoir de l'autorité"?
- ? Les punitions et les sanctions
- ? La prise de paroles
- ? La gestion de conflits
- ? La gestion de comportements difficiles
- ? La réunion de parents
- ...

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques
- Réflexions personnelles et collectives
- Mise en activité des étudiants au départ de leur questionnement
- Prise de recul et analyse de situations vécues en stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges avec les étudiants - programmation de forums

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours - documents déposés sur Moodle

4. Modalités d'évaluation

Principe

A partir d'une situation intégrative, être capable de l'analyser, d'apporter des éclairages théoriques, de démontrer sa maîtrise des concepts vus aux cours, de développer des pistes de "résolution", ... (des parties en groupe et des parties individuelles)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Tvs	100

Exm = Examen mixte, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté			
Code	PEIM2B42PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Véronique PERSOONS (veronique.persoos@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Pierre PIRET (pierre.piret@helha.be) Isabelle CAPELLEMAN (isabelle.cappelleman@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be) Céline DEPREGZ (celine.deprez@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Sarah DEMEIRE (demeires@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire. Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination.
- la construction d'une identité professionnelle forte
- la prise de conscience que l'école ne vit pas dans une bulle à l'abri du monde extérieur
- le développement du côté animateur

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B42PPA	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre	30 h / 1 C
PEIM2B42PPB	Ouverture de l'école vers l'extérieur	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B42PPA	Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre	10
PEIM2B42PPB	Ouverture de l'école vers l'extérieur	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE sera évaluée sur base des compétences professionnelles et soumise à la délibération du jury.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre			
Code	22_PEIM2B42PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Notre relation à la différence nous inspire de nombreuses émotions. Comment percevoir la diversité dans nos classes? Ce cours se veut être une porte ouverte à une meilleure compréhension de la diversité socioculturelle, en lien avec l'évolution de notre culture professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce module permettra à l'étudiant de mettre en chantier les compétences suivantes :

- reconnaître la réalité de la diversité et mettre en question la diversité
- nourrir sa curiosité vis-à-vis de la culture de l'autre.
- prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour une meilleure appréciation des situations interculturelles, il convient de prendre conscience de ses propres cadres de référence. Dans ce large contexte, il conviendra de faire un détour théorique et d'analyser la source des stéréotypes et préjugés de même que l'impact désastreux que peuvent avoir (dans le cadre de l'enseignement ou ailleurs) certains comportements discriminatoires. Les notions de culture et d'identité seront essentiellement abordées.

Démarches d'apprentissage

Cours basé sur de nombreux échanges interactifs, supports vidéos et mises en situation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une simulation de l'examen est proposée aux étudiants qui le souhaitent.

Ouvrages de référence

- A classroom of difference, guide d'enseignement : programme international d'éducation à la diversité
- Former à la gestion de la multiculturalité et à l'éducation à la diversité, Fédération Wallonie Bruxelles, 2002
- Divers reportages et documentaires télévisés

Supports

Notes de cours du professeur

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur			
Code	22_PEIM2B42PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours invite les étudiant(e)s à s'intéresser aux pratiques innovantes, aux outils et dispositifs en lien avec le métier d'instituteur primaire. Il invite également les étudiant(e)s à collaborer afin de créer des ressources destinées aux enseignants de l'école primaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- C3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat
- 3.3. mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- 4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- création de projets, d'activités fonctionnelles ou d'outils par les étudiants.
- organisation et préparation d'une journée d'échanges de pratique avec les étudiants du bloc 1 et du bloc 3, instituteurs primaire.

Démarches d'apprentissage

A travers différentes activités, les étudiants sont invités à développer une démarche réflexive et un regard critique sur leur future pratique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement des étudiants pour susciter et soutenir la réflexion, proposer des pistes de recherche d'activités,...

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur la participation au marché des connaissances et sur la présentation de leur travail lors de "portes ouvertes"

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100		
Période d'évaluation					Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q3, l'examen sera oral et individuel. Il s'appuiera sur un nouveau dossier à réaliser selon des consignes communiquées dès la fin de la session de Q2.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 43 Activités interdisciplinaires 2			
Code	PEIM2B43PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Johanna DEJONGHE (dejonghej@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significants
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques variés dans le cadre d'une classe ou d'un projet.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B43PPA Activités interdisciplinaires 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B43PPA Activités interdisciplinaires 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	22_PEIM2B43PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Préparation et prise en charge d'une semaine complète de stage

Initier une posture de praticien réflexif, afin de préparer le stage qui se déroulera dans le même contexte de classe

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette semaine consiste en une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du titulaire de classe.

Démarches d'apprentissage

Les activités sont préparées et réfléchies avec les maitres-assistants, sous la responsabilité de chaque étudiant.

Cette semaine fait l'objet d'une évaluation formative, afin d'envisager les objectifs à poursuivre pour le stage suivant.

L'accent sera mis sur la qualité des documents de préparation ainsi que sur la capacité de l'étudiant à évaluer son travail, notamment via le carnet de bord.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 44 Religion 2			
Code	PEIM2B44PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Laetitia VERCRUYSSÉ (laetitia.vercruysse@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Laetitia VERCRUYSSÉ (laetitia.vercruysse@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de maîtriser, d'analyser et d'utiliser les informations bibliques et théologiques fondamentales selon les clés d'intelligibilité de la foi chrétienne.

Au terme de l'U.E l'étudiant sera capable d'organiser les apprentissages selon les méthodes utilisées en primaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B44PPA Religion 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B44PPA Religion 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Religion			
Code	22_PEIM2B44PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia VERCRUYSSÉ (laetitia.vercruysse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Revoir, approfondir ou donner des connaissances sur l'essentiel du Christianisme.
- Veiller à une connaissance religieuse en lien direct avec la pratique pédagogique.
- Utiliser une « boîte à outils » pour aborder le texte biblique
- Découvrir la mission d'éveil à l'intériorité et à la spiritualité de l'enfance.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentation critique de la notion de miracle
- Lecture de paraboles avec documents théoriques, extraits de dictionnaire afin d'éveiller à un esprit critique
- Lecture critique d'extraits de manuels
- Bibliographie spécialisée, fil rouge, extraits internet
- Présentation de l'année liturgique (périodes non étudiées en Bac1)
- Jésus cet homme rebelle
- Notions de fils de Dieu et résurrection
- Présentation de différentes méthodes de lecture d'un texte biblique
- Divers thèmes ponctuels liés à l'actualité
- Approfondissement des questionnements des étudiants sur la foi

Démarches d'apprentissage

Cours ex cathedra, travaux individuels et présentation de ces travaux, visites, discussions, Invitation de personnes ressources ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Bible

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

- travaux à remettre
- en janvier : évaluation orale
- en juin : examen écrit
- au Q3 : examen oral (20%) et examen écrit (80 %). Si l'examen oral est réussi au Q1, la note est reportée au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	20	Exe	80	Exm	100

Evo = Évaluation orale, Exe = Examen écrit, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 45 Mathématiques 2			
Code	PEIM2B45PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Céline DENAYST (celine.denayst@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Nicole BAUDRENGHIEN (nicole.baudrenghien@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Sébastien TOUBEAU (sebastien.toubeau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Fabienne GEURY (geuryf@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable de définir et caractériser, dans un langage mathématique rigoureux, précis, les notions abordées.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable d'utiliser les concepts abordés pour décrire une situation, résoudre un problème, justifier une affirmation.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, dans le cadre d'applications, d'exercices, de défis, être capable d'utiliser les notions vues pour résoudre, calculer, construire.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable de décrire un processus d'apprentissage de manière à donner du sens aux notions spécifiques et justifier ses choix.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable d'analyser la pertinence d'une démarche d'apprentissage au niveau de l'action de l'enfant, de sa verbalisation et de la conceptualisation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B45PPA Mathématiques 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B45PPA Mathématiques 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Mathématiques			
Code	22_PEIM2B45PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien TOUBEAU (sebastien.toubeau@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectifs :

- Maîtriser la matière correspondante dans le contexte du programme de l'école primaire et dans une perspective de continuité entre les différents cycles d'apprentissage.
- Transposer les contenus mathématiques en situations didactiques et apprendre à utiliser, à confectionner du matériel didactique.

Acquis d'apprentissage :

- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable de définir et caractériser, dans un langage mathématique rigoureux, précis, les notions abordées.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable d'utiliser les concepts abordés pour décrire une situation, résoudre un problème, justifier une affirmation.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, dans le cadre d'applications, d'exercices, de défis, être capable d'utiliser les notions vues pour résoudre, calculer, construire.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable de décrire un processus d'apprentissage de manière à donner du sens aux notions spécifiques et justifier ses choix.
- Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, au cours d'une évaluation écrite individuelle, être capable d'analyser la pertinence d'une démarche d'apprentissage au niveau de l'action de l'enfant, de sa verbalisation et de la conceptualisation. Confronter concrètement l'étudiant aux différentes activités mathématiques abordées à l'école primaire. (une attention particulière est portée aux activités relatives au cycle 4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En seconde année, une attention particulière est portée aux activités relatives au cycle 4; le cours aborde principalement les points suivants :

- Numération : Les différentes familles de nombres et les mécanismes d'écriture des nombres, les opérations écrites et leurs preuves en liaison avec les attendus "Les nombres" développés dans le programme de l'école primaire.

(Formation mathématique, sept. 2013). Une attention particulière est portée aux situations mettant en œuvre les nombres naturels.

- Géométrie : Démarches didactiques en liaison avec les attendus "Solides et figures", utilisation des instruments.
- Grandeurs : Démarches didactiques relatives à la mesure d'une grandeur et particulièrement la mesure des capacités, des masses, des aires, des volumes en liaison avec les attendus "Les grandeurs".
- Des situations mathématiques diverses proposées sous forme de "défis à résoudre", de "situations problèmes". Résolution d'exercices variés extraits des manuels scolaires.

Préparations d'activités à aborder durant les stages: par exemple, construction des "tables de multiplication" pour le cycle 2, organiser "une étude de nombre".

Démarches d'apprentissage

Le cours de mathématique doit permettre d'acquérir des connaissances et des savoir-faire qui seront idéalement investis dans des situations réelles issues de la vie quotidienne.

Il faut redécouvrir la matière à enseigner, assimiler cette matière, comprendre des "procédés" afin de pouvoir les expliquer, maîtriser le vocabulaire. Il faut également analyser, comparer différents manuels scolaires. Il faut apprendre à établir des liens entre différentes notions et à donner du sens aux activités proposées.

Des situations mathématiques relatives aux stages sont préparées dans le cadre des « ateliers de formation professionnelle (10h) ».

Dispositifs d'aide à la réussite

En déposant différents documents sur la plate-forme Moodle à cet effet.

En donnant des liens vers des sites internet...

En favorisant le travail entre pairs.

...

Ouvrages de référence

Ouvrages présentés lors des cours et disponibles en bibliothèque.

Supports

Notes de cours + manuels scolaires + cours sur Moodle : 22PEIM2B45PP

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est essentiellement centrée sur l'acquisition et l'exploitation didactique des notions abordées dans le cadre du cours.

Cette évaluation consiste :

- En janvier à une interrogation comptant pour 20% des points de la note finale.
- Au cours de l'année en des travaux de groupe, présenté et analysé lors des séances de cours (par exemple, préparer des séquences de cours (cycle 4) en favorisant la différenciation à l'aide de relances, de matériel didactique,..., "confectionner une valise à solides", lancement du projet sur le "tableau des nombres"...), ainsi qu'en l'implication personnelle de l'étudiant durant les cours et les ateliers afp. Ceci intervient dans la note de l'évaluation continue (20% des points de la note finale).
- En juin à un examen écrit (la matière sera délimitée et précisée à l'issue du cours) comptant pour 60% des points de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation	Eve	20	Exe	60	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Français 2			
Code	PEIM2B46PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Christel WISEUR (christel.wiseur@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.
 Au terme de l'U.E, l'étudiant prouvera la maîtrise des savoirs linguistiques, littéraires et méthodologiques nécessaires à l'enseignement en école primaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B46PPA Français

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B46PPA Français

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	22_PEIM2B46PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christel WISEUR (christel.wiseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Poursuite du travail entamé en première année en ce qui concerne la connaissance du fonctionnement de la langue française.

- Apprentissage méthodologique et didactique de l'enseignement du français dans l'enseignement fondamental.
- Comment les élèves apprennent-ils à mieux lire, écrire, parler et écouter ?
- Quels outils mettre en place en classe pour les aider à progresser dans cet apprentissage ?

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etude du fonctionnement de la langue (grammaire phrastique et textuelle)
- Réflexion didactique générale sur le programme en application dans les classes primaires et recherche de pistes concrètes possibles en savoir lire, écrire, parler et écouter.
- Prolongement des réflexions méthodologiques par une lecture critique personnelle d'articles didactiques traitant des sujets abordés au cours.
- Préparation d'activités dans le cadre des stages

Démarches d'apprentissage

Alternance de travaux pratiques, d'exposés théoriques et de recherches personnelles ou en petits groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une interrogation partielle(écrite) en janvier et un examen écrit en juin

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	70	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Eveil 2			
Code	PEIM2B47PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Sophie KILESSE (sophie.killesse@helha.be) Fleur VAN NEDERVELDE (fleur.van.nedervelde@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Donatienne SINAVE (donatienne.sinave@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Luc SOETE (jean-luc.soete@helha.be) Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be) Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Pierre TILLY (tillyp@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPB	Formation historique	30 h / 2 C
PEIM2B47PPC	Formation géographique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B47PPA	Formation scientifique	20
PEIM2B47PPB	Formation historique	20
PEIM2B47PPC	Formation géographique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique			
Code	22_PEIM2B47PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DOYE (laurie.doye@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Formation scientifique" permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances de base principalement dans les domaines de la biologie et de la physique mais également de s'approprier "la" démarche scientifique et la mettre en oeuvre lors de la construction d'activités destinées à des élèves de l'école primaire.

Elle débouchera également sur la création d'activités animées par les étudiants lors de la semaine du Printemps des sciences.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage,
- III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique, de rechercher et d'utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique,
- IV. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de se documenter sur un sujet donné et de mener une recherche documentaire afin de nourrir sa réflexion et sa pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Biologie : unité et diversité du monde vivant (suite).

Physique : la matière et les phénomènes physiques (suite).

Les thèmes abordés peuvent changer d'une année à l'autre en fonction des projets mis en place pour les stages. Ils seront donc précisés en début et en cours d'année scolaire.

Démarches d'apprentissage

- Activités scientifiques: observations, expériences,...en classe et à domicile à partir de matériel apporté par l'enseignant et/ou les étudiants.
- Exposés théoriques en lien avec les ateliers vécus
- Excursion d'un jour (découverte d'animations intérieures/extérieures, de jeux,... relatives à la nature, à l'environnement) (sous réserve)
- Recherche documentaire et préparation d'activités dans le cadre de la semaine du Printemps des sciences

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais de feedback individualisé ou de groupe lors de la réflexion, de l'élaboration et de la construction d'activités dans le cadre des stages ou de la semaine du Printemps des sciences.

Ouvrages de référence

- Tavernier R. , Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire, Bordas, 2006.
- Tavernier R., Enseigner les sciences expérimentales à l'école élémentaire. Physique et technologie, Bordas, 2009.
- Lecointre G., Comprendre et enseigner la classification du vivant, Belin, 2008.
- Hartmann M., La physique est un jeu d'enfant, Le Pommier, 2006.

Supports

- notes de cours complétées par une prise de notes personnelles
- matériel didactique
- consultation de sites internet (animations flash,...)
- utilisation d'un TBI

Les notes de cours, les supports utilisés lors des exposés théoriques, les liens vers les sites web consultés au cours,...seront postés sur la plateforme MOODLE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un examen écrit sera organisé en juin et comptera pour 50% de la note finale. Il portera sur les savoirs et savoir-faire abordés en classe. Lors de cet examen, plusieurs questions "seuils" extraites du CEB ou équivalentes devront impérativement être réussies. Une cote inférieure à 50% à ces questions "seuils" annulera le reste de l'examen.

La cote de l'examen sera pondérée de la manière suivante: 10% pour les questions seuils et 90% pour les autres questions.

La maîtrise écrite de la langue française sera un critère d'évaluation lors des différentes épreuves réalisées à raison de 10%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	10	Evc + Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	50	Exe	100

Int = Interrogation(s), Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représenterait la ou les activités d'apprentissage en échec.

L'examen organisé en seconde session sera un examen écrit. La note finale sera celle obtenue à cet examen (la note de production journalière ne sera pas reportée).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Code	22_PEIM2B47PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Luc SOETE (jean-luc.soete@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours d'histoire vise à préparer les étudiants à aborder les cours d'éveil à l'école primaire dans une perspective interdisciplinaire.

L'histoire constitue ainsi un excellent moyen pour apprendre à apprendre.

Elle permet aux élèves de se doter d'outils pour aborder le monde contemporain, d'analyser la société avec un esprit critique et d'acquérir un esprit de synthèse indispensable à toute information humaniste.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le programme de formation historique s'articule autour de trois axes :

- une étude de l'évolution géopolitique, sociale et culturelle des territoires constituant aujourd'hui le Royaume de Belgique au Moyen-Age, aux Temps modernes et à l'Epoque contemporaine;
- une initiation aux règles fondamentales de la critique historique;
- une approche méthodologique basée sur une pratique didactique appropriée à l'école fondamentale.

Démarches d'apprentissage

L'enseignement concilie différentes démarches pédagogiques : cours ex cathedra, analyse de documents écrits et iconographiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Epreuve d'évaluation intégrative sous forme d'un examen écrit en janvier et en juin.

L'orthographe et la maîtrise du français dans les travaux et les examens seront intégrées dans la note finale à raison de 10%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	60	Exe	40	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En Q3, l'évaluation portera exclusivement sur la matière vue au Q1 et Q2.

L'examen organisé en seconde session sera un examen écrit portant sur la matière de l'année.

En cas d'une note en échec dans au moins une des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représenterait la ou les activités d'apprentissage en échec.

L'examen organisé en seconde session sera un examen écrit. La note finale sera celle obtenue à cet examen (la note de production journalière ne sera pas reportée).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Code	22_PEIM2B47PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de l'UE 47 Formation disciplinaire et didactique, le cours de formation géographique s'inscrit dans la continuité du cours de bloc 1. Il vise l'acquisition de concepts et de notions disciplinaires, didactiques et méthodologiques permettant aux étudiants de développer et/ou d'approfondir les compétences visées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les notions indispensables (bases théoriques, savoir-faire, vocabulaire spécifique, nomenclature, notions mathématiques) permettant d'enseigner la géographie à l'école primaire.

Rendre les étudiants capables de préparer et auto évaluer les activités de stage.

Acquérir une méthode de travail scientifique : rendre l'étudiant capable d'effectuer des recherches personnelles, de vérifier des informations, de chercher et construire un matériel didactique adapté.

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Basés sur le programme des études de l'enseignement fondamental : atouts et contraintes des différents milieux biogéographiques, analyse et étude des paysages (naturel, rural, urbain, industriel), géographie de la Belgique.

Nomenclature (Belgique et monde).

Vocabulaire spatial et vocabulaire spécifique.

Lecture de cartes, graphiques, documents photo et documents textes, analyse du paysage sur le terrain.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, prise de notes, devoirs et préparations.
Construction d'outils : lexique, fichier bibliographique et informatique.
Travaux pratiques avec expérimentation des outils.
Travaux individuels et/ou de groupe obligatoires
Préparation des activités de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Correction des travaux et préparations. Suivi des activités de réflexion et du travail des étudiants lors des périodes de cours ou lors d'entrevues à la demande de l'étudiant.

Ouvrages de référence

Manuels et revues destinées aux enseignants de l'enseignement primaire.
Grand Atlas De Boeck.

Supports

Powerpoints, photocopies, sites internet, matériel didactique, ...
Notes de cours personnelles
Liste de manuels et sites web distribuée en 1 PP.
Atlas

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux formatifs obligatoires
Maîtrise de la matière, des savoir-faire et des compétences enseignées.
L'orthographe et la maîtrise du français dans les travaux et les examens seront intégrées dans la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	10	Evc	10		
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Trv = Travaux, Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas d'une note en échec dans au moins une des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement (UE), même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note de 9/20 pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représenterait la ou les activités d'apprentissage en échec.

L'examen organisé en seconde session sera un examen écrit. La note finale sera celle obtenue à cet examen (la note de production journalière ne sera pas reportée).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : peda.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Education artistique et psychomotricité 2			
Code	PEIM2B48PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Véronique PERSOONS (veronique.persoos@helha.be) Raymond ANDRE (andrer@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Raymond ANDRE (andrer@helha.be) Johanna DEJONGHE (dejonghej@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be) Martine CORNET (martine.cornet@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mons - Campus</u> Johanna DEJONGHE (dejonghej@helha.be) Raymond ANDRE (andrer@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	30 h / 2 C
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	20
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Code	22_PEIM2B48PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'apprentissage permettront de faire prendre conscience aux étudiants de l'importance des activités d'éducation corporelle et de psychomotricité dans le développement de l'enfant.

Elles permettront d'aborder l'interdisciplinarité.

Elles mettront les étudiants en situation concrète d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Un cours d'anatomie mettant en évidence le fonctionnement des systèmes respiratoire et circulatoire.
- Différentes conduites motrices travaillées en lien avec la pratique.
- L'interdisciplinarité par le biais de l'exploitation d'un album à danser.

Démarches d'apprentissage

- Cours théorique précédé d'ateliers pratiques pour aborder la respiration et la circulation.
- Cours théoriques où l'étudiant sera mis en situation de réflexion et où il sera amené à mettre sur pied des activités spécifiques aux notions abordées : exploitation d'un album à danser.
- Activités pratiques en lien avec les points de théorie abordés : mise en situation sous forme de didactique (danse).

Dispositifs d'aide à la réussite

Un suivi méthodologique est assuré par le biais d'un feedback individualisé ou de groupe lors des préparations des didactiques et suite aux séances pratiques données à la classe.

Ouvrages de référence

- Groupe EPS de recherche-action sur les livres-jeux, Les aventures de Pensatou et Têtenlère. Un album à danser : les sept secrets de M. Unisson (Album et livret d'accompagnement), Paris, Editions Ep&S
- DE LIEVRE, B., STAES, L., La psychomotricité au service de l'enfant. Notions et applications pédagogiques, Bruxelles, Editions De Boeck-Wesmael, 1992

Supports

Notes de cours complétées par une prise de notes personnelle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En Q1, l'évaluation écrite comprend une partie anatomie et une partie méthodologie.

En Q3, les productions journalières ne seront plus comptabilisées dans la note ; il ne restera que l'examen écrit, c'est-à-dire la note d'anatomie et celle de méthodologie (une partie réussie en Q1 sera reportée en Q3).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	22_PEIM2B48PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquisition de compétences permettant de concevoir et de mener de façon autonome différentes activités telles que entre autres l'apprentissage et l'exploitation de chants ; la découverte d'oeuvres et de styles musicaux ; la réalisation de jeux rythmiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- maîtrise des notions de rythme et de pulsation
- improvisations rythmiques
- création de polyrythmies avec et sans instruments de percussion, avec des objets
- création d'accompagnements rythmiques
- méthodologie des jeux rythmiques
- répertoire de chants adaptés aux élèves de 5 à 12 ans
- réflexion sur les prolongements possibles des chants proposés
- élaboration de diverses activités d'éveil musical
- méthodologie de l'audition musicale
- liens avec le programme

Démarches d'apprentissage

- libération de la pulsation et du rythme (travail psychomoteur)
- Travail de la voix
- Développement de l'audition
- Ateliers de mise en pratique. Les étudiants seront amenés à produire leurs activités en rapport avec les matières abordées.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

notes de cours

partitions

fichiers mp3

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation continue basée sur la participation active au cours. L'étudiant sera amené à constituer un carnet reprenant les diverses activités vécues durant l'année (description des activités, analyse personnelle, évolution des travaux liés aux différentes activités).

Travaux de groupe avec présentation orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	40	Evc + Trv	60	Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- évaluation étalée sur Q1Q2

- Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques données et/ou compléter son carnet.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Code	22_PEIM2B48PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Martine CORNET (martine.cornet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Donner envie d'agir en créant des motivations pour concerner l'étudiant vers davantage d'autonomie

En créant dans le plaisir l'expression sera favorisée, ce qui permettra de briser les blocages et de permettre à l'imaginaire de prendre le pouvoir. L'émotion sera libérée, et ce, par différents moyens (expérimenter, explorer, représenter, décrire, interpréter, transformer, modifier...) mais aussi par l'acquisition des outils et techniques indispensables à cette expression.

Sensibiliser aux valeurs esthétiques dans le but de développer la globalité de la personnalité des enfants et leur permettre de s'exprimer à partir de l'art.

Réagir : Libérer les forces créatrices et de la sorte les atouts artistiques des étudiants éveiller au jugement critique et affiner le sens esthétique. Emettre un avis motivé face à une œuvre (peinture, sculpture, architecture, spectacle...)

L'étudiant apprendra à concevoir et à préparer des activités créatives qu'il exploitera avec les enfants d'école primaire lors des stages pratiques. Il développera une perception globale des choses, celle-ci pouvant naître d'une émotion

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Continuité du cours de première adapté aux acquis de la classe ou du groupe ainsi qu'à leur évolution et aux intérêts interdisciplinaires. La partie pratique et la partie théorique seront étroitement mêlées en lien avec le programme .

Exercices d'observation à caractère ludique permettant de découvrir son propre potentiel créatif et éducation du regard en adoptant peu à peu le regard de l'artiste. Développement d'une attitude systématique de curiosité sans « a priori » par rapport à tout ce qui peut alimenter la création artistique. Utilisation d'un matériel plastique varié et inventif: peintures – encres – craies – papiers – outils divers. Découverte progressive des opérations plastiques, c'est-à-dire des processus mis en œuvre pour réaliser une production plastique par des exercices pratiques : découper, associer les formes pour créer des compositions, mise en valeur pour une présentation

Connaissance des arts, reflets d'une époque et facteur d'intégration à la société.

Construire une activité artistique adaptée aux enfants

Démarches d'apprentissage

En arts plastiques, la démarche n'est jamais linéaire et rebondit à chaque instant ; elle se nourrit des apports culturels, des découvertes, des émotions et de la méthodologie des activités plastiques et artistiques à l'école primaire.

Donner envie d'agir en créant des motivations pour concerner l'étudiant, acteur conscient de ses choix, vers davantage d'autonomie : apprentissage par coopération, discussion-échange en sous-groupe puis groupe classe.

- Analyse de situations pédagogiques
- faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel
- faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

De nombreux livres pédagogiques mais aussi livres sur des artistes, cartes-photos de sculptures-peinture, film
Visite d'une ou deux expositions qui deviendront le point de départ d'activités

Geneviève Casterman, Copain des peintres,

Nicole Morin, Artémot écrit, CRDP Poitou- Charentes 1996

Supports

notes de cours, internet, livres

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du carnet est basée sur une participation active de l'étudiant. Sa présence est donc indispensable.

Le carnet de croquis reprend le vécu du cours, descriptif, analyse personnelle, documents et illustrations par les photos des réalisations lors de chaque cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	50	Evc + Trv	50	Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Q1 point conservé et pas de nouvelle interrogation sur la matière

Pour Q3, CM et examen non présenté l'évaluation portera sur la mise en ordre du carnet

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).